



Brossard se prépare à célébrer la Fête des voisins le 10 juin prochain !

Brossard, le 26 mai 2017 – La Ville de Brossard invite les citoyens à célébrer la 12^e édition de la Fête des voisins, qui aura lieu le samedi 10 juin prochain. Cet événement a pour principal objectif de rapprocher les citoyens vivant dans un même milieu. Chaque année, elle réunit des millions de personnes dans une trentaine de pays.

Ce sont les gens du voisinage qui sont les véritables acteurs du succès de la Fête. Plusieurs formules sont possibles notamment, un 5 à 7, un pique-nique, une soirée barbecue, un concours de desserts ou un buffet à partager.

Les citoyens peuvent se procurer des affiches, des ballons et des cartons d'invitation au comptoir de Services Brossard, situé à l'hôtel de ville, au 2001, boul. de Rome. Les citoyens peuvent également emprunter des tables avec un dépôt remboursable de 20 \$. Il reste simplement ensuite à lancer les invitations, et, évidemment, à faire la fête !

Rappelons que la Fête des voisins est née en France en 1999 et qu'elle s'est ensuite rapidement répandue en Europe. Sous l'impulsion du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, qui en est l'organisme promoteur ici, le Québec a été la première région en Amérique du Nord à emboîter le pas en 2006. Pour connaître les différentes fêtes de quartier : fetedesvoisins.qc.ca.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Services Brossard au 450 923-6311 ou consultez brossard.ca/fetedesvoisins.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311